

# Un double Jubilé d'or au Collège

---

Article de l'abbé Marcel Chupin publié dans le bulletin de Noël 1952

Ce fut une cérémonie toute simple que le jubilé d'or célébré au collège le 30 octobre 1952, comme il convenait au caractère effacé des deux bonnes religieuses que nous avons le devoir de remercier, Sœur Saint Constant et Sœur Sainte Françoise, au service de Communauté depuis cinquante ans, et dont la physionomie, les gestes et le ton de la voix sont familiers à des générations d'Anciens. A une fête bruyante à laquelle les élèves auraient participé pour lui donner plus d'éclat, toutes deux dont la timidité s'effarouche au moindre compliment, trop humbles pour supporter d'être mises de l'avant aux yeux de toute la maisonnée, ont préféré l'intimité de la famille religieuse, agrandie des sœurs des environs, présidée par la Très Chère Mère Supérieure générale et par le Supérieur ecclésiastique de la Communauté de Torfou, M. le chanoine Barreau, cette intimité familiale où leur joie pût se manifester sans contrainte au milieu de la joie sincèrement partagée de toutes leurs compagnes.

A dix heures, une messe de communion fut célébrée par M. le Supérieur à l'intention des jubilaires, dans la chapelle du Sacré-Cœur, dont l'autel avait reçu une fraîche parure de fleurs aux couleurs éclatantes. Un petit groupe de professeurs, qui avaient pu se libérer de leurs obligations scolaires, exécuta, sous la direction de Monsieur l'abbé Clavereau, plusieurs chants et motets à trois voix, avec tant de piété, que l'une des sœurs, après la messe, confia à un « Monsieur » rencontré par hasard, qu'elle s'était crue en Paradis... : *Jesu, Rex admirabilis*, de Palestrina, *Ave verum*, de Josquin des Prés, le psaume de Marcello, *Les Cieux*

*immenses du Seigneur.* Après l'Evangile, M. le chanoine Barreau prononça le discours de circonstance, une homélie de tour et de ton bien simple, mais dont la « matière » n'était point du tout banale : il montra à ses Filles les analogies qu'on peut trouver, un jour de jubilé, entre la Cène et la vie des religieuses. De même, dit-il qu'à la Cène, Jésus apporta au monde la libération du péché figurée par la sortie d'Egypte, dont la Pâques fêtait l'anniversaire, de même le jubilé d'une religieuse est l'anniversaire de sa libération du monde... A la Cène, le Christ, par ses humbles gestes, magnifie les humbles services, — devoir d'état de la plupart des religieuses, — qui ne sont petits qu'aux yeux du monde quand ils sont accomplis avec beaucoup d'amour... A la Cène, enfin, Jésus, qui se donne dans l'Hostie, rappelle à toute personne consacrée à Dieu qu'elle doit à son exemple renouveler à chaque instant le don total et sans repentance qu'elle a fait d'elle-même le jour de ses vœux...

Les religieuses étaient conviées à un banquet — repas plus délicat que d'ordinaire, qu'une « extra » était venue préparer pour libérer les deux jubilaires de leurs soucis. Une longue table avait été dressée dans la grande salle de l'infirmerie qui fut bientôt toute bruisante de joyeux bavardages à peine retenus. Au dessert, Monsieur le Supérieur accompagné du chanoine Barreau et de M. l'Econome, vint officiellement saluer la Révérende Mère générale et offrir aux deux jubilaires les vœux du collège. Son toast, spirituel et délicat comme toujours est aujourd'hui nuancé d'une émotion discrète qui donne à ses mots le son vrai de son cœur :

« ... De quoi s'agit-il ? Oh ! d'une petite et grande chose : deux très modestes religieuses qui n'ont pas fait beaucoup de bruit ni de chemin dans leur vie, mais qui comptent chacune cinquante années de vie

religieuse entièrement passées au service de cette maison.

Elles sont tout étonnées aujourd'hui que nous les fêtions, n'ayant, disent-elles, rien fait pour cela ... C'est ce qui fait le plus grande cette fête, cette modestie touchante, ce parfait oubli de soi qui ajoute encore à leurs mérites et à notre joie. Il y a si longtemps qu'elles se sont toutes données, il y a si longtemps qu'elles se donnent sans compter leur temps ni leur peine, qu'elles ne savent plus bien même quand ça a commencé.

Pour savoir depuis combien de temps elles se dévouent à Combrée si les plus vieux et les plus vieilles d'entre nous les ont toujours connues, il a fallu toute une enquête, et ce n'est qu'à force de recoupements qu'on a pu établir - et que nous pouvons leur préciser aujourd'hui qu'elles sont arrivées à Combrée au commencement de 1902.

C'était alors les temps difficiles de la sécularisation. Notre Chère Sœur Sainte Françoise arrivait, n'étant encore que novice, et prenait en notre cuisine discrètement place auprès de la Chère Sœur Saint Constant qui l'avait précédée de quelques mois.

Et depuis lors, le monde a pu tourner, connaître les pires bouleversements, deux affreuses guerres..., elles sont restées dans leur cuisine, l'une à sa baratte, l'autre à ses fourneaux, et tous les jours que Bon Dieu a faits, elles ont rempli avec amour, avec le sourire, leur tâche monotone, fatigante, ingrate. Que de livres de beurre façonnées, que de soupes trempées par vous, chère Sœur Saint Constant, et par vous chère Sœur Sainte Françoise, que de marmitées de haricots, et de biftecks tournés et retournés sur la cuisinière !

Vous avez été les mères nourricières de cinquante

générations de petits Combréens et il en est aujourd'hui qui reçoivent de vous la pâture comme l'ont reçue de vous leur père ' et leur grand-père. Au fond de votre cuisine, sans avoir jamais eu à faire directement à eux, vous les connaissiez tous, vous vous intéressiez à tous, vous les aimiez tous, et quelle joie, quelle fierté pour vous de voir revenir l'un d'eux, de connaître avec émotion, qu'il fut devenu officier galonné, savant médecin, prêtre, missionnaire, chanoine ou même Evêque !

C'est de tous que je vous exprime à cette heure la profonde et affectueuse reconnaissance. Je vous dois bien dire aussi toute la mienne à moi qui mange votre soupe depuis quarante ans et, en même temps que la mienne, celle de la maison qui n'a pu tenir, vivre, prospérer que grâce au dévouement, bien sûr, de ses professeurs et surveillants, mais grâce aussi à l'indispensable et irremplaçable concours des bonnes religieuses travaillant et priant avec eux et pour eux.

Car tout se tient, tout se commande dans une maison comme la nôtre et votre rôle à vos fourneaux est aussi important et aussi nécessaire que celui du Supérieur à son bureau et des professeurs à leur chaire d'étude ou de classe.

Soyez, mes chères Sœurs, soyez remerciées de l'avoir si bien et si méritoirement tenu, votre rôle, pendant si longtemps. Vous n'avez pas travaillé pour la reconnaissance des hommes et les témoignages ne vous en ont pas accablées. Aujourd'hui même vous trouvez que c'est trop qu'on vous le dise. Tant pis pour vous, mes chères Sœurs, vous ne l'avez pas

volé ! Et vous n'aurez pas volé votre Paradis ayant suivi si humblement la voie qui y mène le plus sûrement, la voie cachée, la voie du simple devoir accompli avec amour pour l'amour du Bon Dieu.

Tout à l'heure à la Messe..., en cette avant-veille de la Fête de tous les Saints, ma pensée reconnaissante s'élargissait de vous à toutes les bonnes vieilles religieuses qui ont travaillé à vos côtés depuis cinquante ans et dont l'image nous reste chère et émouvante : les Chères Sœurs Sainte Théognie, Sainte Monique, Sainte Ilde, Saint Donat, Saint Bruno, Saint Laurentin... Mais il en est deux pour qui je ne puis pas ne pas avoir un souvenir tout particulier :

Sœur Sainte Marguerite, votre compagne si longtemps à vos côtés à la cuisine et que j'aurais été heureux de voir ici à vos côtés encore aujourd'hui, si le voyage lui avait été possible.

Et puis la Chère Sœur Sainte Elisée, votre sœur, Chère Sœur Sainte Françoise, et doublement puisqu'elle avait au cœur la même charité et le même dévouement au service de Combrée. Il y a dix ans presque jour pour jour qu'elle nous quittait pour le Paradis. A elle et à toutes les bonnes et saintes et fidèles servantes de Combrée, va aujourd'hui la dévotion de notre prière et de notre reconnaissant souvenir.

Ma Révérende Mère, en cette journée d'actions de grâce, soyez aussi très respectueusement et très profondément remerciée d'avoir bien voulu avec une de vos Mères Assistantes, venir honorer, fêter et remercier avec nous nos deux chères et vénérées

jubilaires.

La joie de votre présence est la plus douce qu'elles pouvaient espérer et c'est aussi la joie de tous que votre présence comble aujourd'hui. J'y suis moi-même particulièrement sensible et l'occasion est très heureuse pour moi de vous exprimer une fois de plus, et avec plus de solennité, devant plus de témoins aujourd'hui, l'immense, l'inexprimable reconnaissance de notre maison à l'égard de votre Congrégation. Les précieux services de vos religieuses, jeunes et vieilles, dépassent tout merci possible. Je ne puis que reprendre, en lui donnant tout son sens chrétien, la traditionnelle formule : « Que le Bon Dieu vous le rende ! ». Nous l'en prions de tout cœur, si intéressés que nous sommes au développement et à la prospérité de votre chère Communauté.

Après avoir souhaité à M. le chanoine Barreau un règne aussi long et aussi fructueux que celui du bon et vénéré M. Gaudin, M. Le Supérieur termine son toast si délicat et si gracieux en souhaitant aux deux chères jubilaires :

*Toute louange et toute gloire aujourd'hui,  
Toute paix et toute joie longtemps. Encore chez nos  
Et au Paradis, dans les Siècles des Siècles.*

*Ainsi soit-il !*

Il n'est point chez nous de fête, sans que la joie s'en exprime au rythme allègre de la musique. L'abbé Boulinguier, qui taquine la Muse à ses heures, avait bien voulu, en l'honneur des jubilaires composer une petite chanson guillerette sur l'air de *Malborough s'en va en guerre* :

Pour nos deux jubilaires,

Mironton ...

Chantons à pleine voix  
.....  
Combien de bonnes soupes,  
    Mironton...  
Fit ma sœur Saint Constant !

Un escalier de beurre, Mironton...  
    Au ciel la conduira.

Ma sœur Sainte Françoise  
    Mironton...  
Pour tous vos bons rôtis.

Les Maîtres, les élèves,

Toutes les Sœurs, marquant la mesure de la coiffe, chantant à pleine voix, de tout leur cœur, en notre nom, le merci de tout Combrée à nos chères jubilaires.

Ces compliments présentés et ces vœux offerts, les autorités ecclésiastiques laissèrent les bonnes religieuses à leurs aimables propos jusqu'à l'heure où, telle une volée de « colombes, les sœurs étrangères s'éparpillèrent dans leurs obédiences, tandis que Chère Saint Constant retournait à sa baratte et Chère Sœur Saint Françoise à ses fourneaux, comme si rien de rien n'avait brisé, pas même pendant une heure, le rythme quotidien de leur vie.

Marcel CHUPIN

Mironton...  
Disent un grand merci  
.....  
Aujourd'hui le collègue  
    Mironton...  
A bien prié pour vous.  
  
Mais votre récompense  
    Mironton...  
Dieu vous la donnera.  
  
La Vierge de Combrée  
    Mironton...  
Longtemps vous gardera.